

CAP Tailleur de pierre

CAP -

Type de formation : CAP

Formation Diplômante de Niveau 3

Public / Statut *

Alternance :
Apprentissage ou contrat de
professionnalisation

Modalités et délais d'accès

- Avoir validé un projet professionnel en lien avec le métier
- Avoir pris connaissance des conditions d'exercice du métier
- Entrées et sorties permanentes (en fonction des dates de certification et des places disponibles).
- Pour l'alternance : sous réserve d'avoir une entreprise d'accueil.

Rythme de l'alternance

Cursus apprenti :

- En centre de formation : 25 %
- En entreprise : 75 %

Durée

Durée moyenne de 420 à 840 heures
(A définir en fonction des résultats du positionnement et des prérequis)

Tarifs

Quel que soit votre statut (apprenti, stagiaire, personne en reconversion), votre formation pourra être prise en charge par l'OPCO, l'Etat et/ou la Région.
Les conditions tarifaires sont à disposition sur la page d'accueil de chaque Fédération Régionale.

Modalités d'évaluations

- Evaluations au travers du livret d'alternance tuteur/formateur,
- Évaluations formatives/sommatives en centre en fin de séquence,
- Examen ponctuel ou en CCF (Contrôle en cours de formation),
- Examen final : diplôme, titre ou certification.

* Sous réserve que soient réunies les conditions nécessaires à la mise en place et/ou la prise en charge de la formation.

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap :

Veuillez nous contacter directement afin d'étudier la mise en place de mesures spécifiques pour suivre la formation

Prérequis

Savoir lire, écrire en français, s'exprimer en français en continu, comprendre une consigne simple en français
Connaître les savoirs de base mathématiques nécessaires à l'apprentissage du métier
Avoir une bonne vision dans l'espace.

Information sur le métier

Le titulaire de la spécialité "Tailleur de pierre" de certificat d'aptitude professionnelle est un opérateur qui intervient en atelier et sur chantier dans toutes les phases de travail, du débit de la pierre à la pose en tirant le meilleur parti d'un bloc venant de la carrière pour

réaliser des éléments de construction proprement dite (parois, murs, encadrements de portes et fenêtres, voûtes, balcons, dallages, escaliers,...), dans le mobilier d'extérieur (aménagement urbain), dans l'activité funéraire, principalement pour des monuments.

Le titulaire de la spécialité Tailleur de pierre de certificat d'aptitude professionnelle est un ouvrier professionnel qualifié qui exerce son métier dans les entreprises du bâtiment ou des carrières et matériaux.

Il peut intervenir dans les entreprises spécialisées dans la restauration de monuments historiques.

Dans le bâtiment, il contribue à la construction, à la rénovation et à la restauration d'ouvrages de toute nature où ses compétences sont requises : maisons, immeubles collectifs, bureaux, bâtiments industriels et commerciaux, « ouvrages du patrimoine » relevant du secteur public comme du secteur privé.

Il réalise des ouvrages variés : élévation de murs et parois, revêtement de façades, décoration, ornementation, escaliers, cheminées, aménagement d'intérieur et d'extérieur ...

Il met en œuvre un matériau naturel qu'il taille manuellement et à l'aide de machines. Il travaille aussi bien le granit que le calcaire ou le grès, selon l'ouvrage à produire et, parfois, la région où il est réalisé.

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- assurer la préparation de son intervention
- réaliser un ouvrage courant
- fabriquer et mettre en œuvre un ouvrage

Blocs de compétences

- BC01 - Analyse d'une situation professionnelle
- BC02 - Réalisation d'un ouvrage
- BC03 - Mise en œuvre d'un ouvrage
- BC04 - Français et Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique
- BC05 - Mathématiques et Physique - Chimie
- BC06 - Éducation physique et sportive
- BC07 - Prévention - Santé - Environnement
- BC08 - Langue vivante étrangère (facultatif)
- BC09 - Mobilité (facultatif)

Contenu de la formation

Analyse d'une situation professionnelle :

- collecter et analyser les informations
- interpréter des informations
- rendre compte
- traduire graphiquement une solution technique
- élaborer un document de préparation du travail

Réalisation d'un ouvrage de taille de pierre en atelier :

- préparer des outillages et des matériels
- organiser son poste de travail
- préparer son travail
- manutentionner un bloc, une tranche, un élément taillé
- débiter un bloc, une tranche
- usiner un élément sur machine à commande numérique

- tailler un bloc
- transmettre des informations
- s'intégrer dans l'entreprise

Mise en œuvre d'un ouvrage sur site :

- mettre en œuvre des ouvrages neufs
- ~~positer~~ restaurer
- réaliser un ravalement
- réaliser des travaux de maçonnerie associés à la pierre
- traiter les déchets de chantier

Français et Histoire-géographie-enseignement moral et civique :

Français :

- communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer (F)
- reformuler, à l'écrit et à l'oral, un message lu ou entendu (F)
- évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer (F)
- lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques (F)
- rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier (F)

Histoire-géographie-enseignement moral et civique :

- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG)
- s'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire géographique (HG)
- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC)
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC)
- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (EMC)

Mathématiques et physique-chimie :

- rechercher, extraire et organiser l'information
- proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- expérimenter, utiliser une simulation
- critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion
- rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés

Éducation physique et sportive :

- développer sa motricité

- s'organiser pour apprendre et s'entraîner
- exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter
- construire durablement sa santé
- accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

Prévention-santé-environnement :

- appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation
- mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition règlementaire, avec une mesure de prévention
- proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix
- communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté
- agir face à une situation d'urgence

Langue vivante étrangère (facultatif) :

L'épreuve de langue vivante étrangère obligatoire a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) des compétences du candidat à :

- comprendre la langue orale
- comprendre un document écrit
- s'exprimer à l'écrit
- s'exprimer à l'oral en continu
- interagir à l'oral

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

Mobilité (facultatif) :

- comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger
 - caractériser le contexte professionnel étranger
 - réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger
 - comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France
 - se repérer dans un nouvel environnement
 - identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil
- Pour plus d'informations, voir le [CARIF OREF CAP Tailleur de pierre](#)

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie participative, active, démonstrative et expérientielle
- Formation mixte (présentiel et distanciel)
- Formation permettant l'acquisition de compétences professionnelles réelles et opérationnelles en entreprise
- Individualisation
- Formation en situation de travail en entreprise

- Formation en mode projet

Moyens pédagogiques

- Plateaux techniques
- Salles de cours
- Centre de ressources
- Supports pédagogiques

Informations complémentaires

Veillez consulter les documents à disposition sur les pages d'accueil de chaque Fédération Régionale pour connaître :

- Le taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels
- Le taux de poursuite d'études
- Le taux d'interruption en cours de formation
- Le taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné, à la suite des formations dispensées
- La valeur ajoutée de l'établissement

Possibilité de conserver les blocs de compétences validés lors de la certification.

Equivalences, passerelles : RNCP16129 - tailleur de pierre

[RNCP N° 38310](#) - MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Date de publication de la fiche : 23-11-2023

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2028

Pour plus d'informations, nous contacter.

Poursuite des études

BP Métiers de la pierre

Cette formation est proposée sur les villes suivantes :

Fédération compagnonique de Nantes

238, rue de la Pyramide
44230 ST SÉBASTIEN / LOIRE